

SÉANCE DU 7 MAI 1878.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Rollet, Léguillette, Amédée Varin, Josse, Mayeux, Bigault d'Arscot, Romagny et Lecegne.

M. de Joly, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry, présenté par M. Hachette, est invité à prendre place au bureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois d'avril :

- 1° *Journal des Savants*, Janvier, Février et Mars 1878 (don du ministère);
- 2° *Revue des Sociétés savantes*, 1<sup>er</sup> semestre 1877;
- 3° *Bulletin de la Société de la Charente*, avec planches;
- 4° *Congrès archéologique de France*, 43<sup>e</sup> session tenue à Arles;
- 5° *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier* (3 livraisons), tome XIV.
- 6° *Bulletin de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer*, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fascicules du tome II.
- 7° *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 2<sup>e</sup> semestre 1877;
- 8° *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1877;
- 9° *Nobiliaire du Diocèse et de la Généralité de Limoges*, tome III. de la page 489 à 712;
- 10° *Liste des Sociétés savantes et des Membres du Comité.*

*Correspondance.* — Lecture est donnée de deux lettres émanant du ministère de l'Instruction publique; l'une annonce que le service régulier et gratuit du *Journal des Savants* sera fait à la Société; la seconde rappelle à l'observation de l'article 60 de l'ordonnance du 17 novembre 1844 les Sociétés qui auraient pu s'en écarter; cet article porte en substance que le poids maximum des paquets échangés en franchise entre les Sociétés savantes, par voie de la poste, ne doivent pas

dépasser 5 kilogrammes, avec cette faculté de les renouveler chaque jour dans les mêmes conditions. — M. Huguet, juge à Angers, fait don de deux cartes nobiliaires présentant la réunion des armoiries des nobles de Champagne. Ces cartes seront remises en état par les soins de la Société. Des remerciements seront adressés au donataire. — MM. Coutelier, maire de Château-Thierry, et Dupont, vétérinaire, remercient la Société de leur nomination. — M. Moulin s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Dans une note dont il est donné lecture à la Société, M. Couture cherche à déterminer l'emplacement exact et les dimensions de l'ancienne porte de la ville, dite Porte de Marne, et l'époque à laquelle elle a été démolie. Ce mémoire a été rendu à l'auteur, qui devra le rattacher au travail d'ensemble qu'il prépare sur les fortifications de la ville.

M. Mayeux rend compte verbalement des lectures de la Sorbonne auxquelles il a assisté.

Ces lectures, dit-il d'abord, sont moins nombreuses que les années précédentes ; à la section d'Archéologie, par exemple, 18 seulement sont inscrites cette année au programme, contre 38 en 1877.

Beaucoup de mémoires, paraît-il, remis après les délais réglementaires, n'ont point été admis ; on s'en est tenu à l'observation stricte du règlement.

Toutes les lectures n'offrant pas pour nous le même intérêt, le compte-rendu ne consistera guère qu'en une simple indication du sujet traité, avec le nom de l'auteur.

M. Adolphe de Dion, dans son travail : *Notes sur quelques châteaux des environs de Paris avant Philippe-Auguste*, cite entre autres ceux d'Étampes, d'Auneau, de Dreux, de Chevreuse, de Château-Thierry, etc. ; il croit que la plupart de ces châteaux remontent à Philippe-Auguste ; ceux de forme rectangulaire rappellent les camps romains, les enceintes

circulaires se rencontrent le plus souvent dans les plaines, celles de forme irrégulière, au sommet des collines, seraient un souvenir des *Oppidum* gaulois.

Le château de Château-Thierry peut bien avoir été restauré, agrandi, au temps de Philippe-Auguste; mais assurément son histoire remonte plus haut, et si l'on pouvait évoquer les événements auxquels il a pris part après avoir été, comme le pense M. de Dion, un oppide gaulois, on verrait encore que notre vieux fort a dû jouer un rôle important lors de la conquête des Romains et sous les rois Mérovingiens.

Vient ensuite une lecture de M. Godart-Fautrier, de la Société d'Angers, sous ce titre : *Note sur les croix en forme d'X de quelques cercueils de plomb au IV<sup>e</sup> siècle*. Ce travail serait intéressant à consulter pour les recherches sur les origines du christianisme.

M. le baron de Wismes, de la Société de Nantes, fait une conférence *sur un coffret du XV<sup>e</sup> siècle*, qui figure dans sa collection; ce joli petit meuble en bois, recouvert de cuir, est orné d'une licorne, emblème de la chasteté des jeunes filles, dit-on; il est destiné à la belle Marion comme cadeau d'étrennes.

Il n'est guère question, à la section d'Archéologie, que de cimetières et des découvertes qu'on y fait; c'est notre Champagne et son voisinage qui fournissent la plus riche moisson; citons :

M. l'abbé Hamard, pour ses fouilles à *Hermes* (Oise);

M. Quintard, de Nancy, pour son *Cimetière franc du Champ des Tombes à Pompey* (Meurthe-et-Moselle);

*Le Cimetière gaulois de Charvais*, par le docteur Mougins, de la Société de Vitry-le-François;

Et les notes de M. Reboux, de la même Société, sur les *monuments préhistoriques d'ambre ou de succin*; et M. Morel, de la Société de la Marne, pour ses découvertes

au cimetière de Somme-Brionne ; l'auteur a reçu des félicitations du ministre, M. Bardoux, présent à la lecture de son intéressant travail.

Il faut mentionner aussi la communication verbale faite par M. Auguste Nicaise, de la Société de Châlons, sur le *Tumulus de Hamant à Haucourt* (Marne).

Sa forme en ellipse est de grande dimension ; on a trouvé dans ce gisement mérovingien des armes et des bijoux de toutes sortes, des monnaies romaines et gauloises, des fibules et surtout de longs clous en fer qui laisseraient supposer des inhumations dans des cercueils de bois.

Enfin, pour clore cette série,

M. Édouard Fleury, de la Société de Laon, lit son mémoire : *Coup d'œil d'ensemble sur les cinq grandes sépultures de Verly, Caranda, Sablonnière, Arcy, etc.* Ce titre en dit assez, aussi suffit-il de citer le compte-rendu de l'*Officiel* : « *Tous ces noms, dit-il, sont familiers aux archéologues, qui les connaissent par de nombreuses publications de M. Fleury lui-même, sur Caranda et Sablonnière, l'année dernière, et par le bel Album de MM. Moreau père et fils.*

Ne soyons pas jaloux de cette moisson, recueillie en partie sur nos terres par cet éminent archéologue, infatigable chercheur ; il sait trouver toujours et quand même, *prenant, dit-il, son bien partout où il croit le trouver.*

A la dernière séance archéologique, l'ordre du jour étant épuisé, le Président, M. Quicherat, s'adressant à l'assemblée, explique d'abord les motifs qui ont fait refuser l'admission des manuscrits apportés à la dernière heure ; on veut, dit-il, que tout travail présenté puisse auparavant passer sous les yeux du comité.

Il constate ensuite que, cette année, c'est la Champagne qui a eu les honneurs des réunions de la Sorbonne. « *Ce n'est pas, dit-il, que cette région soit plus fertile en monuments ou son histoire plus intéressante ; mais il s'est rencontré des*

« travailleurs plus passionnés pour la science et plus persévérants dans leurs recherches ; il y a partout en France des mines semblables à exploiter.

« Imitiez vos collègues champenois, dit-il, vous aurez les mêmes résultats. »

L'éminent directeur de l'École des Chartes témoigne, en finissant, le regret qu'il éprouve de voir s'éteindre cette ardeur des recherches qui animait tout le monde, de 1830 à 1840.

Tout en regrettant la sévérité de la mesure, dont l'effet serait peut-être de décourager les timides, on ne peut se dissimuler que c'est un moyen de relever le niveau de la science. Les travaux offriront d'autant plus d'intérêt qu'ils traiteront un sujet plus sérieux, et autant que possible un sujet original ou nouveau, et non pas des matières rebattues et vulgaires peu dignes de la science.

*Section d'histoire.* — Après une lecture de M. l'abbé Arbellot, président de la Société archéologique du Limousin : *La Vérité sur la Mort de Richard Cœur-de-Lion*, où il signale les erreurs des historiens qui ont adopté le récit du chroniqueur anglais, Roger de Hoveden, qui, selon M. Arbellot, aurait écrit une légende bien plutôt qu'une page d'histoire, vient la *Législation des Petites-Écoles*, par M. Maggiolo, de l'Académie de Stanislas, dont la lecture a offert un grand intérêt. L'auteur qui, précédemment, avait établi l'*Existence des Petites-Écoles sous l'ancienne Monarchie*, analyse aujourd'hui un mémoire sur le *Droit public et les transformations successives de la législation des Petites-Écoles depuis Charlemagne jusqu'à la Révolution française*.

M. Maggiolo, après examen des Capitulaires, des Édits et Ordonnances des souverains, des Mandements des évêques et des arrêts des Parlements, affirme que jamais dans votre France, pour employer ses expressions, l'autorité civile et religieuse n'a négligé l'éducation populaire, ce grand intérêt d'ordre social.

Une triple salve d'applaudissements, dit l'*Officiel* au compte-rendu, a prouvé les sympathies de l'assemblée pour la cause de l'*Éducation populaire*, que M. Maggiolo plaide avec chaleur et conviction.

Puis viennent des lectures qui n'ont pour nous qu'un intérêt relatif.

Citons : *La Mort de François I<sup>er</sup> et l'Avènement de Henri II*, par M. Castan, secrétaire de la Société d'Émulation du Doubs.

*Le Guet et la Milice bourgeoise à Troyes*, par M. Albert Rabeau, secrétaire de la Société académique de l'Aube.

*Influence artistique de l'Espagne dans les Pays-Bas*, par l'abbé Dehaisnes, membre de la commission historique du Nord.

*Le Commerce de la Boulangerie à Amiens*, par M. le baron de Calonne, de la Société des Antiquaires de Picardie.

*La Guerre de Cent ans et le Comte de Richemond*, par M. Guyot-Jomard, de la Société Polymathique du Morbihan.

Enfin deux mémoires, *Le Chevalier de Méré* et *le Lieu de Naissance de Charles de Sainte-Maure, duc de Montansier*, lus par M. Audiat, de la Société des Archives de la Saintonge, terminent les séances de la section d'histoire.

M. le docteur Corlieu, dans une Note lue par M. Léguillette, rectifie plusieurs erreurs contenues dans un procès-verbal de février 1876, au sujet de lettres royales qui, au dire d'un membre de la Société, donnèrent, en 1743, aux chirurgiens de Paris les mêmes privilèges qu'aux régents et docteurs de l'Université et les séparèrent de la corporation des barbiers. M. le docteur Corlieu affirme que les lettres dont il s'agit n'ont jamais rétabli l'égalité entre les chirurgiens et les docteurs-régents qui furent constamment en lutte jusqu'à la suppression même des corporations, en 1793. Ces lettres autorisaient simplement les maîtres en chirurgie à

porter la robe et l'hermine, comme les docteurs-régents, ce qui était interdit aux barbiers.

M. Barbey présente une hache en pierre qu'il a reçue en don de M. Louis, de Sommelans. Cette hache est polie au tranchant et à l'une des extrémités, le milieu en est brut. M. Josse pense que ce point était taillé intentionnellement pour faciliter l'emmanchement

Sont proposés comme membres correspondants :

- M. Henri Pille, artiste peintre à Paris ;
- M. Charbel, notaire à Montreuil-aux-Lions ;
- M. Dolléans, médecin-dentiste à Paris.

La séance est levée à cinq heures.

---